

## XXI.

## MÉMOIRE SUR LA MONOMANIE HOMICIDE.

Parler d'un fou, c'est pour le vulgaire parler d'un malade dont les facultés intellectuelles et morales sont toutes perverties ou abolies; c'est parler d'un homme qui juge toujours mal de ses rapports extérieurs, de sa position et de son état; qui se livre sans cesse aux actes les plus désordonnés, les plus bizarres, les plus violens, sans motifs, sans combinaisons, sans prévoyance, etc.

Le public, et même les hommes très instruits, ignorent qu'un grand nombre de fous conservent la conscience de leur état, celle de leurs rapports avec le monde extérieur; celle de leur délire. Sont-ils guéris, les aliénés se rappellent ce qui s'est passé, les impressions qu'ils ont reçues, les motifs de leurs actions les plus désordonnées.

Plusieurs coordonnent leurs idées, tiennent des discours sensés, défendent leurs opinions avec finesse, et même avec une logique sévère, donnent des explications très raisonnables et justifient leurs actions par des motifs très plausibles. Veulent-ils atteindre un but? ils

combinent leurs moyens, saisissent les occasions, écartent les obstacles, ont recours à la menace, à la force, à la ruse, à la dissimulation, aux prières aux promesses, aux larmes et trompent les plus expérimentés; leur persévérance est invincible.

Convaincus que ce qu'ils sentent est l'effet légitime d'une impression, que ce qu'ils veulent est juste et raisonnable, ils ne peuvent les convaincre d'erreur; leur conviction est quelquefois plus forte que leur jugement. « Vous avez raison, me disait un aliéné; mais vous ne pouvez me convaincre. » Néanmoins, quelques-unes apprécient le désordre de leurs idées, de leurs affections, de leurs actions; ils en gémissent, ils en ont honte et même horreur; mais leur volonté est impuissante, ils ne peuvent la maîtriser.

Ce qu'on observe chez les maniaques, excepté chez un très petit nombre, lors même qu'ils ne sont pas dans les intervalles lucides, est bien plus remarquable dans la monomanie dans laquelle l'aliéné, conservant l'usage de presque toute sa raison, ne délire que sur un objet ou sur un petit nombre d'objets; sentant, raisonnant, agissant d'ailleurs comme il sentait, raisonnait et agissait lui-même avant d'être malade.

La folie partielle n'a pas toujours pour caractère l'altération de l'intelligence; quelquefois les facultés affectives sont seules lésées; quelquefois on n'observe de désordre que dans les actions. C'est ce que les auteurs ont appelé *folie raisonnante*.

La folie partielle a été observée dans tous les temps, dans tous les lieux, et décrite par les poètes, les philo-

sophes, les historiens, les légistes et les médecins. La folie partielle était confondue, tantôt avec la manie, ou la démence furieuse, lorsqu'elle porte à des actes de fureur, tantôt avec la mélancolie, lorsqu'elle est caractérisée par la tristesse, l'ennui, la morosité, la crainte.

Il y a 30 ans que j'ai proposé d'imposer à la folie partielle le nom de *monomanie*, ce mot, exprimant le signe le plus remarquable de ce genre de folie, convient à tous les délires partiels, gais ou tristes, calmes ou furieux, et est devenu un terme générique.

Les espèces de monomanies prennent leur nom de l'objet du délire. Ainsi nous disons monomanie hypochondriaque, lorsque le délire a pour objet la santé du malade; monomanie religieuse, lorsque le délire roule sur des sujets religieux; monomanie érotique, lorsque les passions amoureuses sont l'objet du délire; monomanie-suicide, lorsque le desir de se tuer domine l'intelligence; monomanie-homicide, lorsque le monomane est porté au meurtre.

La monomanie-homicide est donc un délire partiel, caractérisé par une impulsion plus ou moins violente au meurtre, tout comme la monomanie-suicide est un délire partiel caractérisé par un entraînement plus ou moins volontaire à la destruction de soi-même.

Cette monomanie présente deux formes bien distinctes. Dans quelques cas le meurtre est provoqué par une conviction intime, mais délirante; par l'exaltation de l'imagination égarée; par un raisonnement faux, ou par les passions en délire. Le monomane est mu par un motif avoué et déraisonnable; toujours il offre

des signes suffisans du délire partiel de l'intelligence ou des affections. Quelquefois sa conscience l'avertit de l'horreur de l'acte qu'il va commettre, la volonté lésée est vaincue par la violence de l'entraînement; l'homme est privé de la liberté morale, il est en proie à un délire partiel, il est monomane, il est fou.

Dans d'autres cas, le monomane homicide ne présente aucune altération appréciable de l'intelligence ou des affections. Il est entraîné par un instinct aveugle par *quelque chose d'indéfinissable* qui le pousse à tuer.

Tous les auteurs rapportent des exemples de meurtres commis par des monomanes; poussés par une impulsion réfléchie et motivée, ces malades sont soigneux quelquefois de prendre des précautions pour assurer leurs coups, et même pour en dérober les preuves; tandis que souvent ils se réjouissent du meurtre qu'ils viennent de commettre, ils s'en accusent aux magistrats, ou restent impassibles auprès de la victime.

Pinel cite l'exemple d'un fanatique qui voulant purifier les hommes par le *baptême de sang*, commence par égorger ses enfans, et allait faire subir le même sort à sa femme, si elle n'avait fui. Seize ans après, la veille de Noël, il égorge deux aliénés renfermés avec lui à Bicêtre, après avoir frappé le surveillant; et il eût ajouté Pinel, égorgé tous les habitans de l'hospice, si l'on n'eût arrêté les efforts de sa fureur homicide.

Une femme d'un caractère triste se reprochait quelques larcins faits à son mari; elle se rend au sermon, son imagination s'exalte, et en rentrant chez elle, elle tue un enfant qu'elle chérissait, pour en faire un ange.

Les hallucinations entraînent quelques monomaniaques au meurtre. Un paysan prussien croit voir et entendre un ange qui lui ordonne, au nom de Dieu, d'immoler son fils sur un bûcher. Il donne ordre à son fils de l'aider à porter du bois dans un lieu désigné, et d'en faire un bûcher; celui-ci obéit, son père l'étend sur le bûcher et l'immole. C'était son fils unique.

Un jeune homme qui depuis six mois, après un accès de manie aiguë, n'avait dit un mot ni exécuté un mouvement volontaire, saisit une bouteille pleine et la jette à la tête d'un domestique. Il reste immobile et silencieux; il guérit après quelques mois. Je lui demandai alors pourquoi il avait jeté cette bouteille: « Parce que, me répondit-il, j'entendis une voix qui me dit: Si tu tues quelqu'un, tu seras sauvé. Je n'avais pas tué l'homme que je voulais atteindre, mon sort ne devait pas changer, je restai silencieux et immobile; au reste, la même voix me répétait sans cesse depuis six mois: Si tu bouges, tu es mort ». Cette menace était la cause de l'immobilité de ce malade, qui, guéri de ce premier accès, est mort dix-neuf ans après, dans un accès de manie aiguë.

Les aliénés tuent par ressentiment, par vengeance. Madame de Genlis, dans les *Souvenirs de Félicie*, parle d'un aliéné de Charenton fort paisible, qui mangeait à la table du chef de l'établissement; le malade fut légèrement contrarié, déroba un couteau, attendit le supérieur dans un passage étroit, le frappa de plusieurs coups et le tua.

Les fous tuent ceux qui les approchent, trompés sur

les qualités de ces personnes. Mes jours ont quelquefois été mis en danger à la Salpêtrière, par une jeune fille qui était entrée dans l'hospice maniaque et nymphomane; après quelques mois la manie cessa; mais je devins l'objet des emportemens de cette fille. Habituellement calme et ne déraisonnant plus, toutes les fois qu'elle me voyait, elle m'adressait des injures. Si elle ne pouvait se précipiter sur moi, elle me jetait tout ce qui tombait sous sa main, pierres, pots d'étain, sabots, etc.; elle voulait m'ouvrir le ventre pour me punir de mes dédains. Un jour, étant à l'infirmerie pour une maladie accidentelle, elle se laisse aborder avec l'apparence de la douceur; dès que je fus à sa portée, elle me saisit la cravate, et m'aurait étranglé, si elle n'en eût été empêchée. Cette malade, me prenait pour un homme qu'elle avait aimé.

M. C..., avoué au tribunal de ..., d'un tempérament bilieux et lymphatique, d'un caractère rêveur, taciturne et jaloux, demande en mariage une jeune personne âgée de 13 ans, qui devint plus tard sa femme. Les parens acceptent la proposition, mais ils en ajournent l'exécution à l'époque où leur fille aura atteint sa dix-septième année. Dès-lors, M. C... cesse toute visite et évite toute rencontre avec la jeune personne et avec ses parens. Le mariage s'accomplit à l'âge fixé, et tout fait présager un avenir heureux. Mais le caractère jaloux du mari se montre d'une manière pénible pour sa femme. A tout instant M. C... exige sa présence dans son cabinet; il lui arrive de renvoyer des cliens sous le prétexte qu'ils venaient chez lui pour voir sa femme.

D'ailleurs, il prodigue à celle-ci tous les soins de la tendresse la plus ardente : il est père de deux enfans.

A l'âge de 32 ans, les injustes soupçons sont remplacés par des inquiétudes hypochondriaques; le mal augmente; M. C... accuse de la cardialgie, des flatuosités, des coliques, des tiraillemens des membres, des douleurs sus-orbitaires. Il lit des livres de médecine, et enfin il se persuade qu'il doit succomber à une ancienne affection syphilitique. Il était âgé de 33 ans. Un médecin de ses amis lui donne les conseils les plus éclairés; sa femme lui prodigue les soins les plus tendres. Dans l'espoir que les consolations religieuses calmeront ses angoisses, on l'engage à assister aux prédications d'une mission; ce moyen réussit mal; peu de jours après, le malade n'y tenant plus, desira la réunion de plusieurs médecins, laquelle produisit un effet si heureux, que l'on crut l'imagination du malade calmée et sa guérison parfaite; mais la nuit suivante, le sommeil fut interrompu par des inquiétudes plus vives: les plaintes et les gémissemens recommencèrent. Le lendemain, 7 décembre 1818, M. C... se rend au palais; quelques instans après il rentre chez lui, disant à sa femme que la crainte de divaguer lui a fait abandonner l'audience, que sa mémoire est perdue et que ses idées sont bouleversées. Quelques heures plus tard, il rédige son testament, garde un morne silence ou ne répond que par des monosyllabes. Pendant la nuit l'agitation est extrême, M. ... veut quitter son lit, fait des efforts pour se précipiter par la fenêtre, et profère des injures contre le médecin qui l'a traité d'une blennorrhagie, il y a dix ans. Après quelques heures,

le calme se rétablit, mais l'insomnie est complète. A la pointe du jour : nouveau paroxysme, paroles de repentir et de désespoir sur le sort qui attend sa femme et ses enfans dont il a fait le malheur.

Le 19, M. C..., âgé de 33 ans, arrive à Paris; il refuse de se mouvoir par la crainte de briser les *bijoux de la couronne*. Dans la nuit insomnie; le lendemain 20, physionomie immobile, réponses brèves, mais raisonnables; teint jaune, pouls lent et faible, constipation. A midi, refus de parler et de prendre des alimens. Le 22, émétique en lavage, évacuations abondantes; M. C... cause plus volontiers, se promène; sommeil; la face est moins jaune, désir de manger. 24, nouveau refus de prendre des alimens par la crainte du poison. Tantôt M. C... accuse sa femme d'infidélité, tantôt il se croit damné. 9 janvier, nouvelles tentatives de suicide, les yeux sont hagards; mécontentement de tout, refus d'alimens pendant deux jours; constipation. Délire plus général, avec paroxysme de fureur; l'agitation persiste jusqu'à la fin du mois. Pendant les trois mois suivans, silence obstiné, refus fréquent de prendre de la nourriture, appétit pour les substances les plus repoussantes. Bains tièdes prolongés, atternés avec des laxatifs. Dans les premiers jours du mois de mai 1819, sans crise apparente, M. C... demande tout-à-coup des nouvelles de sa femme et de ses affaires; on le console, on le rassure, on lui promet que sa femme viendra le chercher prochainement. Peu-à-peu les fonctions se rétablissent, mais la physionomie reste sombre et le regard soupçonneux; M. C... passe dans la division des convalescens, mange avec

eux, fait plusieurs courses à la campagne et dans Paris.

Le 3 juin suivant, l'épouse de M. C., accompagnée de sa mère, arrive à Paris. M. C. sortait de table. Je lui annonce l'arrivée de sa femme. Je fus frappé du changement subit de sa physionomie. Arrivé dans mon cabinet, M. reste stupéfait, ne paraissant reconnaître ni sa femme, ni sa belle-mère. Les larmes, les caresses de ces dames ne peuvent l'émouvoir. Le malade fait sur sa femme toute sorte d'explorations pour s'assurer si c'est bien elle; de temps en temps, il répète : *vous lui ressemblez*. Après une demi-heure; *Madame, dis-je, puisque Monsieur ne vous reconnaît point, il est évident qu'il n'est point guéri; il faut repartir sans lui*. Aussitôt M. C... se précipite dans les bras de sa femme, répand des larmes et s'écrie : *ah! c'est bien elle*. Il l'embrasse plusieurs fois avec une grande effusion de tendresse, ainsi que sa belle-mère, et après une heure d'un entretien aussi raisonnable qu'affectueux, il conduit sa femme dans son hôtel, promettant d'être de retour de grand matin. Les deux jours suivans M. fait plusieurs courses dans Paris, témoigne beaucoup d'affection à sa femme, exprime le desir de retourner chez lui, mais tombe souvent dans un état de profonde tristesse. Lorsque sa femme lui en demande le motif, il répond : *tout doit être détruit et dispersé chez moi. Lorsque j'y serai de retour, si tout est dans l'ordre, comme on me l'annonce, je n'aurai plus de motifs d'inquiétudes, je serai parfaitement guéri*. M. témoigne souvent de la défiance, et de l'ingratitude envers les personnes qui lui ont donné des soins. Enfin le 7 juin 1819, il

part en diligence; pendant la route, un voyageur assis vis-à-vis sa femme excite sa jalousie, provoque une vive altercation qui est calmée par les soins de sa femme et par la complaisance du voyageur qui consent à changer de place. Arrivé chez lui, M. exprime plutôt son étonnement que sa joie, en voyant sa maison et son cabinet dans le plus grand ordre. Le lendemain de son arrivée, un de ses beaux-frères, âgé de 12 ans, entre dans son cabinet. M. le prend, comme pour jouer, par les cheveux, et le conduit en jouant vers son bureau. Là, il renvoie cet enfant et laisse échapper ces mots : *Il n'en vaut pas la peine*. Le troisième jour, sous prétexte de vérifier sa cave, M. y descend accompagné de sa femme. Quelques instans après, la belle-sœur du malade, jeune personne de 20 ans, ne voyant pas remonter son beau-frère et sa sœur, descend dans la cave. Personne ne remonte. Cette longue absence inquiète une servante, qui à peine a descendu quelques marches, qu'elle voit ses jeunes maîtresses étendues, baignées dans leur sang. Le malheureux marchait vers cette femme; elle remonte précipitamment, pousse des cris de terreur et de désespoir. L'on s'émeut dans le quartier; tous les habitans sont terrifiés, on se précipite vers l'entrée de la cave, mais personne n'ose y descendre; un jeune homme se décide et descend. M. était retranché dans un coin de la cave, derrière des tonneaux, le rasoir était à quelques pas de lui. Il se laisse saisir, on le conduit à l'hôpital de la ville : un procès est instruit. La folie est constatée; le malade interdit est conduit à Charenton. Là, M. C...

divague sur les causes de ces deux épouvantables homicides; tantôt, il dit que la cave était éclairée d'une manière éclatante et que ces deux dames étaient des diables qui venaient s'emparer de lui; tantôt il déclare qu'il n'a su ce qu'il faisait. Après quelque temps de séjour dans cet établissement, M. paraît avoir recouvré la plénitude de sa raison; mais il reste insensible au souvenir de ce malheureux événement. Il fait l'aveu que vraisemblablement la servante eût été sa victime si elle ne s'était sauvée au plus vite. A force de sollicitations, M. C... est placé par son tuteur dans une maison de santé. Là, il rédige et publie des mémoires pour réclamer la levée de son interdiction; répétant que s'il a été fou, il est guéri et qu'il doit rentrer dans la libre administration de sa fortune et de celle de ses enfans. Dans ses mémoires percent des accusations contre les juges qu'il s'efforce de faire passer pour des agens de ses ennemis. Enfin, après plusieurs années, M. C. fait une demande formelle à M. le préfet de police pour obtenir sa liberté. M. Marc est chargé de constater son état mental. Quoique ce médecin reconnaisse que M. C. jouit de ses facultés intellectuelles, il déclare qu'il y aurait imprudence à le rendre à la liberté; néanmoins, M. C. obtient sa sortie de la maison de santé. Il s'établit à Paris, avec une femme et annonce partout qu'il a ouvert un bureau d'affaires. Après deux ans de liberté, dix ans environ après l'invasion de la maladie, tout-à-coup, il est pris d'un nouvel accès de fureur et sans la vigoureuse résistance de la femme avec laquelle il vit, il l'eût précipitée par les croisées.

Envoyé par le commissaire de police, dans une maison de santé, M. C. y est mort après quelques jours du délire le plus épouvantable; du désespoir le plus horrible; se voyant condamné aux plus horribles tourmens par la justice divine, s'accusant du plus horrible forfait et voulant tour-à-tour se tuer et tuer ceux qui l'approchaient.

Une jeune dame d'une constitution nerveuse, d'une imagination très exaltée, devient profondément mélancolique, à cause d'une longue absence de son mari; rien ne peut la distraire; elle pleure souvent, ne veut pas manger, et répète qu'elle est la plus malheureuse des femmes; elle tombe dans la lypémanie. Son mari arrive; sa présence, loin de diminuer cet état, l'aggrave; plusieurs fois la malade a la pensée de tuer ses deux petites filles qu'elle adore; en les embrassant, elle est tentée de les étrangler; chaque fois qu'elle les voit, sa physionomie s'altère, elle ne veut plus rester seule avec elles. Un jour, une de ses filles entre seule dans l'appartement, s'approche de sa mère; celle-ci n'a que le temps de crier, d'appeler pour qu'on fasse retirer son enfant. Cette dame est confiée à mes soins; après neuf mois elle est bien, voit son mari, mais ne lui parle pas de ses enfans, quoique très raisonnable, et même gaie: elle va dans le monde et y est à merveille, fait les honneurs de sa maison; mais ne parle presque jamais de ses enfans qui sont en province. *Comment vont les petites personnes?* demande-t-elle. Après neuf mois, elle parle plus souvent de ses enfans et avec intérêt; le mois suivant, elle exprime le desir de les voir, de

les rapprocher. Enfin, après dix-huit mois d'absence, elle revoit ses enfans, les accable de caresses, verse un torrent de larmes. Dès cet instant, elle s'occupe d'eux presque exclusivement, et dirige leur éducation avec une tendresse, une dévotion et un courage admirables. Pendant les dix mois que cette dame a passés avec son mari sans ses enfans, rien ne manquait à sa raison. Cette dame m'a avoué qu'elle avait voulu tuer ses deux petites filles, pour prévenir le désespoir qu'elles pourraient éprouver un jour dans une position semblable à la sienne.

Une excellente mère de famille, à la suite d'une affection morale, et pendant l'allaitement, se croit ruinée; il lui semble voir ses enfans, qui sont en bas âge, tendant la main dans la rue pour mendier. Voulant leur épargner cette humiliation, elle est souvent tentée de les tuer; si son mari ne se fût trouvé auprès d'elle, elle eût précipité son nourrisson par la croisée: elle faisait semblant de l'embrasser, essayant de l'étrangler. Désespérée de son état, qu'elle sentait très bien, elle a fait un grand nombre de tentatives de suicide. Cette dame confiée à mes soins, a guéri après plusieurs mois, et n'a cessé depuis d'être la plus parfaite des mères.

Il est des individus qui, résolus à terminer leur existence, commettent un meurtre, espérant par là qu'on leur donnera la mort, qu'ils n'osent pas se donner par divers motifs: les uns, parce que le courage leur manque; les autres, pour avoir le temps de se réconcilier avec Dieu, avant que de subir le châtement de la justice; enfin, il en est qui tuent pour se retrouver dans une autre

vie avec les objets de leurs affections. Une femme, bien décidée à se noyer, emporte avec elle son enfant, se précipite dans la rivière, le tenant embrassé. Une dame, se croyant poursuivie par la police et les tribunaux, fait d'innombrables tentatives de suicide, afin d'éviter une mort ignominieuse. Plusieurs fois elle essaie de tuer son mari qu'elle adore, elle cache des couteaux pour accomplir ses desseins; une fois elle essaie d'écraser la tête de son mari avec une grosse pierre qu'elle avait furtivement montée dans son appartement.

Tous ces monomaniques dont nous venons de parler<sup>1</sup> sont entraînés par un délire partiel, par une idée fixe, par l'exaltation de la sensibilité, par l'égarément des passions, par l'erreur du jugement; tous ont un motif connu et avoué; ils obéissent à une impulsion réfléchie, et même avec préméditation; plusieurs ou se sont tués ou ont fait des tentatives de suicide; quelques-uns ont pris des précautions pour accomplir leurs desirs; ils ont donné des signes de folie avant ou après; un très petit nombre a cherché à fuir ou à se cacher ayant la conscience qu'ils commettaient ou avaient commis une mauvaise action; quelques autres se réjouissent, sont calmes et satisfaits après l'acte le plus atroce, particulièrement ceux qui ont obéi à un égarément religieux. En observant de près ces malades, on eût reconnu quelques désordres physiques; quelquefois les troubles des fonctions de nutrition sont évidens.

Mais, avons-nous dit plus haut, il existe une espèce

<sup>1</sup> Voyez tom. I, pag. 565 et suiv.